



Société en commandite par actions, à capital variable,

au capital minimal de 300 000 euros

Siège social : 67 cours Mirabeau, 13100 Aix-en-Provence

RCS Aix-en-Provence n° 503 741 928

**Note complémentaire en date du 29 mai 2009
au Prospectus n° 09-090 en date du 14 avril 2009
visant la prorogation de la période de souscription au 6 juin 2009.**



Visa de l'Autorité des marchés financiers

En application des articles L. 412-1 et L. 621-8 du Code monétaire et financier et notamment des articles 211-1 à 216-1 de son Règlement Général, l'Autorité des marchés financiers (l' « **AMF** ») a apposé le visa n°09-166 en date du 29 mai 2009 sur la présente note complémentaire.

Cette note complémentaire a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa, conformément aux stipulations de l'article L. 621-8-1 du Code monétaire et financier, a été attribué après que l'AMF a vérifié « *si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes* ». Il n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des documents comptables et financiers présentés.

Des exemplaires du présent prospectus sont disponibles sans frais au siège de la société **Evysem Entrepreneurs & Capital**, 67 cours Mirabeau, 13100 Aix-en-Provence (France) et sur le site internet <http://www.evysem.com> ainsi que sur le site de l'Autorité des marchés financiers (<http://www.amf-France.org>).

PREAMBULE

Cette note complémentaire (ci-après « la Note Complémentaire ») complète et doit être lue conjointement avec le Prospectus du 14 avril 2009 (ci-après « le Prospectus ») relatif à l'émission par offre au public par la société Evysem Entrepreneurs & Capital (« ci-après la Société ») de 15.000 actions ordinaires de 500 € de valeur nominale de la Société, pour un montant global maximum de 7 500 000 € en cas de souscription des 15 000 actions offertes au public.

Cette émission a été décidée par le Gérant de la Société en date du 8 avril 2009.

Le 14 avril 2009, l'Autorité des Marchés Financiers (ci-après « l'AMF ») a apposé le visa n° 09-090 sur le Prospectus, prospectus au sens de l'article 212-6 du Règlement général de l'AMF.

La présente Note Complémentaire constitue une note complémentaire au sens de l'article 212-25 du Règlement général de l'AMF. La présente Note Complémentaire incorpore par référence le Prospectus. Les termes définis utilisés dans la présente Note Complémentaire auront le sens qui leur est attribué dans le Prospectus, à moins qu'une autre signification ne leur soit expressément attribuée dans la Note Complémentaire.

Hormis ce qui est mentionné dans la présente Note Complémentaire il n'existe pas d'autres nouveaux éléments significatifs, d'erreurs manifestes ou d'inexactitudes relatives aux informations incluses dans le Prospectus depuis sa publication.

Les investisseurs qui ont déjà accepté de souscrire des actions avant que la présente Note Complémentaire ne soit publiée et les investisseurs qui souscriront à compter de la présente Note Complémentaire, ont le droit de retirer leurs souscriptions jusqu'à la clôture de l'Offre au public, soit le 6 juin 2009 (24h). Les investisseurs ayant demandé le retrait de leur ordre se verront rembourser leur souscription dans un délai maximal de cinq jours ouvrés à compter de la réception de leur demande.

Un courriel sera adressé aux investisseurs les informant de cette révocabilité et un communiqué sera mis en ligne sur le site de la Société.

Pour que les demandes de révocabilité soient effectives le 6 juin 2009, les demandes de révocabilité seront reçues par email à l'adresse suivante : e.serra@evysem.com jusqu'au 6 juin à minuit

Des copies de la présente Note Complémentaire et du Prospectus sont disponibles sans frais au siège de la société Evysem Entrepreneurs & Capital – 67 cours Mirabeau, 13100 Aix-en-Provence (France) - et sur le site internet du Gérant (<http://www.evysem.com>) ainsi que sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers (<http://www.amf-france.org>).

Par ailleurs, un communiqué relatif à la présente Note Complémentaire est en ligne sur le site internet précité du Gérant.

L'augmentation de capital visée dans le Prospectus porte sur l'émission par offre au public de 15.000 actions ordinaires de 500 € de valeur nominale de la Société.

L'objet de la présente Note Complémentaire est d'incorporer dans le Prospectus la décision du Gérant du 28 mai 2009 de proroger la période de souscription du 30 mai 2009 au 6 juin 2009.

En conséquence, la présente Note Complémentaire met à jour les sections du Prospectus en considération de la prorogation de la période de souscription et de la diminution du montant minimum de souscription.

I. RESUME DU PROSPECTUS

Report de la date de clôture du 30 mai au 6 juin (24 heures).

La souscription, ouverte depuis le 14 avril 2009, sera close le 6 juin 2009 (24 heures) au lieu du 30 mai 2009 ou par anticipation dès que le montant des souscriptions aura atteint 7,5 millions d'euros.

Révocabilité des ordres.

Les investisseurs qui ont déjà accepté de souscrire des actions avant que la Note complémentaire ne soit publiée et les investisseurs qui souscriront à compter de la présente Note Complémentaire, ont le droit de retirer leurs souscriptions jusqu'à la clôture de l'Offre au public, soit le 6 juin 2009 (24h). Les investisseurs ayant demandé le retrait de leur ordre se verront rembourser leur souscription dans un délai maximal de cinq jours ouvrés à compter de la réception de leur demande.

Pour que les demandes de révocabilité soient effectives le 6 juin 2009, les demandes de révocabilité seront reçues par mèl à l'adresse suivante : e.serra@evysem.com jusqu'au 6 juin à minuit.

Evènements récents.

La Société n'a encore réalisé aucun investissement dans les cibles. Néanmoins, Evysem Entrepreneurs & Capital s'est engagée avec les dix-sept cibles, autorisées en date du 27 mai 2009 par le comité d'investissement de la Société, qui ont acceptées les termes et conditions d'un investissement variant entre la fourchette basse et haute mentionnée ci-dessous. Ces intentions sont soumises à des conditions suspensives de « due dilligences » et de levée de fonds de la Société. Ces cibles sont présentes dans des secteurs des Industries innovantes, Services innovants, Agroalimentaire, Technologie, Distribution, Télécom et Internet.

Société	Secteur	Fourchette basse	Fourchette haute
Société 1	Equipementier télécom	200	200
Société 2	Services aux entreprises (forces de vente)	300	500
Société 3	Logiciels de compression de flux	300	500
Société 4	Services aux entreprises (logistique)	400	600
Société 5	Electronique grand public	400	500
Société 6	Industries innovantes	200	400
Société 7	Installateurs électriques	400	600
Société 8	Services après vente	500	700
Société 9	Agroalimentaire	350	500
Société 10	Motorisation automobile	400	600
Société 11	Réseau social sur mobile	100	200
Société 12	Technologie NFC	200	200
Société 13	Logiciels de gestion de cartes Sim	200	400
Société 14	Logiciels de Machine to machine	300	400
Société 15	Cartes prépayées	300	500
Société 16	Constructeur de maisons écologiques	300	500
Société 17	Marketing internet à la performance	300	500

(Chiffres en k€)

Conformément au prospectus (visa n°09-090), les montants unitaires d'investissement sont compris dans une fourchette de 200 k€ à 750 k€ et aucun investissement envisagé ne représente plus de 20% du montant de l'Offre au public. Les engagements de diversification décrits dans le prospectus seront respectés par la Société. Il n'est toutefois pas possible de donner le pourcentage final de détention dans les cibles puisque le niveau réel d'engagement des co-investisseurs est inconnu à ce jour. A ce stade ces investissements ne reflètent pas la diversification finale du portefeuille. D'autres investissements sont en cours de finalisation.

Structure de l'Offre

Le nombre d'actions mises à la disposition du public est de 15 000 actions nouvelles (date de jouissance au 1^{er} avril 2009). Le prix des actions est de 500 €. Les actions ne feront pas l'objet d'une demande d'inscription sur un marché boursier. Sur la base du prix d'offre, le produit brut de l'émission est estimé à 7,5 m€.

Calendrier prévisionnel indicatif

Date	
8 avril 2009	Décision du Gérant et fixation du prix de l'Offre
14 avril 2009	Visa de l'Autorité des marchés financiers sur le prospectus
15 avril 2009	Ouverture de l'Offre
6 juin 2009	Clôture de l'Offre
15 juillet 2009	Emission des attestions fiscales ISF
31 janvier 2010	Emission des attestions fiscales IRPP

Les actions souscrites dans le cadre de cette offre au public doivent être détenues jusqu'au 31 décembre 2014, si l'actionnaire ne veut pas voir remis en cause l'avantage fiscal dont il a bénéficié au titre des articles 885-0 V bis et au 199 terdecies-0 A du CGI. La première période de rachat s'ouvrira au 1^{er} Août 2015 pour une durée de 60 jours.

II. ANNEXE I. DU REGLEMENT EUROPEEN N° 809/2004

1. PERSONNES RESPONSABLES DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LA PRESENTE NOTE COMPLEMENTAIRE

La société Evysem, SARL au capital de 80.000 euros, dont le siège social est sis 54 rue Cambronne, 75015 Paris, enregistrée au RCS Paris sous le n° 454 067 315, représentée par Monsieur Olivier Marrot, est le gérant de la Société (« le Gérant »).

2. ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LA PRESENTE NOTE COMPLEMENTAIRE

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente note complémentaire sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu du contrôleur légal des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle il indique avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente note complémentaire ainsi qu'à la lecture d'ensemble de la note complémentaire.»

Monsieur Olivier Marrot, es qualité.

III. ANNEXE III. DU REGLEMENT EUROPEEN N° 809/2004

29.7 PERIODE DE SOUSCRIPTION

La période de souscription et d'exercice des actions a été prorogée par le Gérant de la Société en date du 28 mai 2009 aux termes de la décision ci-après reproduite :

« Prorogation du délai de souscription de 15.000 actions ordinaires de 500 € de valeur nominale

Le Gérant rappelle que le 8 avril 2009 il a fixé les modalités de souscriptions des actions offertes au public, et notamment le délai de souscription des actions devant expirer le 30 mai 2009.

Le Gérant expose la nécessité de proroger le délai de clôture de la période de souscription des actions au 6 juin 2009 à 24 heures, compte tenu notamment des informations recueillies auprès des prestataires de services d'investissement chargés du placement de nombreux fonds et holdings ISF, aux termes desquelles la majorité des souscriptions sera recueillie entre le 25 mai et le 6 juin 2009. Il propose en conséquence de proroger le délai de clôture de souscription, actuellement fixé au 30 mai 2009, au 6 juin 2009 à 24 heures.

Le Gérant décide de proroger la date de clôture de la date de souscription des actions au 6 juin 2009 à 24 heures. »

30.1 CONDITIONS DE L'OFFRE

30.1.1 Conditions auxquelles l'offre est soumise

La diffusion des actions dans le public se réalise dans le cadre d'une offre à prix ferme (« l'Offre ») auprès du public en France et à l'Etranger.

Calendrier prévisionnel

Date	
8 avril 2009	Décision du Gérant et fixation du prix de l'Offre
14 avril 2009	Visa de l'Autorité des marchés financiers sur le prospectus
15 avril 2009	Ouverture de l'Offre
6 juin 2009	Clôture de l'Offre
15 juillet 2009	Emission des attestions fiscales ISF
31 janvier 2010	Emission des attestions fiscales IRPP

30.1.3 Procédure de souscription

La procédure de souscription est la suivante :

- remise à l'investisseur du bulletin de souscription des actions. Ce bulletin est disponible en pièce jointe et sur le site internet du Gérant (www.evyssem.com) ;
- signature par l'investisseur du bulletin de souscription des actions et envoi à la Société du bulletin auquel est joint une copie de pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois, ainsi qu'un chèque libellé à l'ordre d'Evyssem Entrepreneurs & Capital ;
- à réception du dossier complet, le chèque de la souscription est alors encaissé. La Société adresse pour l'ISF, avant le 15 juillet 2009, à l'investisseur l'attestation fiscale (état individuel) qu'il devra joindre à sa déclaration d'ISF et, avant le 30 Janvier 2010, l'attestation fiscale (état individuel) qu'il devra joindre à sa déclaration d'IRPP. La Société inscrit les titres dans le registre d'actionnaire nominatif et adresse à l'investisseur un certificat d'actionnaire dans le mois de sa souscription.

Les souscriptions sont reçues par ordre d'arrivée, cachet de la poste faisant foi.

La Société restituera au plus tard dans les 24 heures aux investisseurs les bulletins et les montants versés si, à la clôture de l'Offre, le dossier est incomplet.

Au jour de publication de la présente Note Complémentaire, la Société n'a procédé à aucune augmentation de capital dans le cadre de l'Offre au public. La Société procédera à une augmentation de capital correspondant aux souscriptions reçues dans le cadre de l'Offre au public en date du 7 juin 2009.

30.1.8 Délai durant lequel une demande de souscription peut être retirée

Retrait d'une demande de souscription

Les investisseurs qui ont déjà accepté de souscrire des actions avant que la présente Note Complémentaire ne soit publiée et les investisseurs qui souscriront à compter de la présente Note complémentaire, ont le droit de retirer leurs souscriptions jusqu'à la clôture de l'Offre au public, soit le 6 juin 2009 (24h). Les investisseurs ayant demandé le retrait de leur ordre se verront

rembourser leur souscription dans un délai maximal de cinq jours ouvrés à compter de la réception de leur demande.

Un courriel sera adressé aux investisseurs les informant de cette révocabilité et un communiqué sera mis en ligne sur le site de la Société.

Pour que les demandes de révocabilité soient effectives le 6 juin 2009, les demandes de révocabilité seront reçues par mël à l'adresse suivante : e.serra@evysem.com jusqu'au 6 juin à minuit

30.2.3 Information pré-allocation

Les conditions de clôture de l'Offre et de date à laquelle celle-ci pourrait être close au plus tôt sont les suivants :

Si 95 % du montant de 7,5 millions d'euros était atteint avant la date du 4 juin 2009 (18 heures), la souscription pourra être close par anticipation par le Gérant de la Société. Dès lors que 95% des actions auront été souscrites, un communiqué sur le site www.evysem.com informera le public que l'offre sera clôturée dans les 48 heures suivantes. Les ordres reçus dans ce délai seront intégralement admis dans l'hypothèse où ils ne permettraient pas de dépasser les 7,5 millions d'euros de l'offre et réduits à proportion dans l'hypothèse inverse.

Dans le cas particulier où 95 % du montant de 7,5 millions d'euros n'aurait pas été atteint avant la date du 4 juin 2009 à 18 heures mais qu'il est constaté au 6 juin 2009, date de clôture de la période de souscription, un montant de souscription supérieur au 7,5 millions d'euros, la Société ne retiendra pas la ou les dernière(s) souscription(s) (cachet de la poste faisant foi) qui aura(ont) conduit, au dépassement du montant de 7,5 millions d'euros sus-évoqué. La société restituera dans les 24h aux souscripteurs qui n'auraient pas été retenus les bulletins et les montants versés.

Les souscriptions multiples sont admises. Néanmoins, elles seront traitées de façon indépendante les unes des autres.

IV. ELEMENTS SIGNIFICATIFS RECENTS

La Société n'a encore réalisé aucun investissement dans les cibles. Néanmoins, Evysem Entrepreneurs & Capital s'est engagée avec les dix-sept cibles, autorisées en date du 27 mai 2009 par le comité d'investissement de la Société, qui ont acceptées les termes et conditions d'un investissement variant entre la fourchette basse et haute mentionnée ci-dessous. Ces intentions sont soumises à des conditions suspensives de « due dilligences » et de levée de fonds de la Société. Ces cibles sont présentes dans des secteurs des Industries innovantes, Services innovants, Agroalimentaire, Technologie, Distribution, Télécom et Internet. Enfin, d'autres investissements sont en cours de finalisation.

Société	Secteur	Fourchette basse	Fourchette haute
Société 1	Equipementier télécom	200	200
Société 2	Services aux entreprises (forces de vente)	300	500
Société 3	Logiciels de compression de flux	300	500
Société 4	Services aux entreprises (logistique)	400	600
Société 5	Electronique grand public	400	500
Société 6	Industries innovantes	200	400
Société 7	Installateurs électriques	400	600
Société 8	Services après vente	500	700
Société 9	Agroalimentaire	350	500
Société 10	Motorisation automobile	400	600
Société 11	Réseau social sur mobile	100	200
Société 12	Technologie NFC	200	200
Société 13	Logiciels de gestion de cartes Sim	200	400
Société 14	Logiciels de Machine to machine	300	400
Société 15	Cartes prépayées	300	500
Société 16	Constructeur de maisons écologiques	300	500
Société 17	Marketing internet à la performance	300	500

(Chiffres en k€)

Conformément au prospectus (visa n°09-090), les montants unitaires d'investissement sont compris dans une fourchette de 200 k€ à 750 k€ et aucun investissement envisagé ne représente plus de 20% du montant de l'Offre au public. Les engagements de diversification décrits dans le prospectus seront respectés par la Société. Il n'est toutefois pas possible de donner le pourcentage final de détention dans les cibles puisque le niveau réel d'engagement des co-investisseurs est inconnu à ce jour. A ce stade ces investissements ne reflètent pas la diversification finale du portefeuille. Enfin, la Société réalisera la totalité de ses investissements dans les cibles avant le 15 juin 2009.